

Les Bois, le 16 décembre 2015

AVIS OFFICIEL NO 8/2015

FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du 24 décembre 2015 au 10 janvier 2016. En cas d'urgence, Mme Marianne Guillaume, Maire, est à votre disposition. Elle peut être atteinte au n° de tél. 079/936.08.92.

Dès le lundi 11 janvier 2016, l'administration communale sera ouverte normalement.



INSCRIPTION À L'ASSURANCE CHÔMAGE DURANT LES FÊTES

Durant la période de fin d'année, nous vous informons que l'ORP-Jura fermera ses bureaux du

Jeudi 24 décembre 2015 à 11 h 30 au Lundi 4 janvier 2016 à 8 h 00

Afin de permettre à chacun de s'inscrire à l'assurance-chômage et de revendiquer des indemnités de chômage, nous invitons les personnes concernées à s'annoncer avant la fermeture du Secrétariat communal le 24 décembre 2015.

Etant donné que le bureau communal sera fermé jusqu'au 10 janvier 2016, les personnes concernées devront s'annoncer durant la semaine du 4 au 8 janvier 2016 auprès de l'Office régional de placement à Saïgnelégier, Rue Bel-Air 5, tél. 032/420.47.30.

Dans tous les cas, ce sera la date de passage à la commune ou à l'ORP qui fera foi.



SACS À ORDURES GRATUITS

Suite à l'entrée en vigueur du règlement tarifaire concernant les déchets, nous vous rappelons que les ménages, suite à la naissance d'un enfant, ont droit à 20 sacs de 35 litres ou leur équivalent en volume, par année civile durant trois ans.

Sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation du Service d'aide et soins à domicile, les personnes souffrant d'incontinence ont également droit à des sacs gratuits.

Nous invitons les personnes concernées à se présenter à l'administration communale pour retirer ces sacs.



ELIMINATION DES SAPINS DE NOËL

Afin d'éviter l'abandon des sapins de Noël après la période des fêtes, nous informons la population que ceux-ci seront récoltés avec les déchets verts le 13 janvier 2016 sur la Place du Champ de Foire.



PRIX DE L'EAU

Lors de sa dernière séance, le Conseil général a adopté une augmentation du prix de l'eau et du prix de l'épuration des eaux. En effet, pour le développement de ses activités, le SEF augmente son prix du mètre cube d'eau de 40 centimes par mètre cube. Compte tenu d'une perte d'environ 10 %, l'augmentation du prix de l'eau pour les abonnés sera de 45 centimes par mètre cube, soit un prix de Fr. 2.60/m³.

En ce qui concerne l'épuration des eaux, les communes devront payer à un fonds cantonal la somme de Fr. 9.00 par personne raccordée à l'épuration des eaux. Ce fonds est destiné à l'équipement des grandes stations d'épuration des eaux pour l'élimination des micropolluants. Cela représente une augmentation de 15 centimes par mètre cube d'eau épurée. Le prix du mètre cube d'eau pour l'épuration passera ainsi à Fr. 4.85.

Ces augmentations entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2016.



LUDOTHÈQUE

La ludothèque des Bois a déménagé ! Elle se trouve désormais au sous-sol de l'école primaire. Une journée portes ouvertes aura lieu le **samedi 30 janvier 2016 de 9 heures à 12 heures**. Les heures d'ouverture de la ludothèque pour l'année 2016 figurent dans le calendrier communal.

Même si vous n'êtes pas abonnés, pour vos fêtes de famille, la ludothèque loue des jeux. Pour tous renseignements complémentaires et réservation s'adresser à Mme Monique Hubleur 032/961.15.74.



Le Conseil communal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2016.